



## SAINT-NICOLAS DE REDON

Une ville où il fait bien vivre

Flash Infos Municipales – octobre 2021

### LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et tous,

Il faut parfois de longs mois, voire de longues années pour passer d'une idée partagée par des élus et des habitants, à la faisabilité concrète d'un projet avec son financement, puis de l'engagement du projet à sa mise en service. Ces dernières semaines, nous avons constaté, sur notre commune, la mise en œuvre de plusieurs réalisations conduites directement par l'équipe municipale, ou par et avec ses partenaires privilégiés et vous allez pouvoir en découvrir quelques unes dans ce flash municipal. Sans actuelle visibilité extérieure, les élus et les services, sont également fortement impliqués dans des étapes décisives pour de nombreux dossiers (sécurisation du passage à niveau en centre-ville, contact établi avec la société Orange pour choix commun d'implantation de pylônes, dépôt d'un dossier d'appel à projet pour financement par l'état de la passerelle piétons et 2 roues sur La Vilaine, vente d'un terrain pour réalisation de 16 logements adaptés aux seniors, facilitation à la création de commerces de proximité dont en priorité une boulangerie)

Le séminaire du 11 septembre dernier a permis aux élus de se réunir autour des dossiers à venir et c'est à cette occasion que **Gérard Quéré** a officialisé sa démission du conseil municipal pour raison de santé. Nous l'avons chaleureusement accompagné dans cette décision difficile.

Le conseil municipal du 22 septembre a procédé à l'élection, puis à la nomination, de **Jean-Luc Feuillas** 1er adjoint (urbanisme et aménagement) et **Bernard Debarre** 3ème adjoint (Education, enfance, jeunesse).

Bienvenue à eux et je sais pouvoir compter sur l'ensemble des agents et des élus pour rechercher, dans la durée, la meilleure organisation et complémentarité pour un service public de qualité.

Cordialement

*Albert Guihard*



JL Feuillas A. Guihard

### SOMMAIRE

Page 1:

- Mot du maire
- Inauguration du marché local

Page 2:

Dossier: Education

Page 3:

- Implantation de l'ISSAT
- Projet autour de la mobilité solidaire
- Dépôt sauvage
- Pense bête  
environnement: La haie

Page 4:

- Conciliateur de justice
- Nouveau service: un conseiller numérique
- Brin de causette
- Noces de Platine
- Agenda





### ÉCOLE PUBLIQUE DE L'HERBINERIE

Directrice: Mme Valérie Le Den-Ollé

7 classes dont 1 ULIS

153 élèves.

Mail: ce.0440911b@ac-nantes.fr

☎: 02 99 72 74 11

Plus de  
**260**  
élèves

**en maternelles  
et élémentaires**



### ÉCOLE PRIVÉE NOTRE DAME

Directrice: Mme Florence PACAUD

5 classes

111 élèves.

Mail: ec.st-nicolas-redon.ste-anne@ec44.fr

☎: 02 99 71 16 89

### UNE NOUVELLE OFFRE DE RESTAURATION SCOLAIRE DEPUIS SEPTEMBRE 2021

L'équipe municipale s'était engagée à travailler sur le sujet de la restauration scolaire avec la volonté d'améliorer le service proposé (augmentation des produits bio, produits locaux, meilleur équilibre alimentaire, ...) en ayant à cœur de proposer une expérience gustative aux enfants mangeant le midi à la cantine.

Une première étape a été franchie à la rentrée de septembre grâce à la signature d'un contrat avec un nouveau prestataire, CONVIVIO. Ce dernier a remporté l'appel d'offre suite au cahier des charges co-construit avec des représentants des parents des deux écoles.

De plus, il est désormais proposé aux enfants du pain bio fabriqué par la boulangerie d'Allaire, REMI et CORENTIN GEFFRAY, avec 2 fois par semaine la possibilité de profiter de pain aux céréales.

### A VENIR : MISE EN PLACE TARIFICATION EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIAL

Un travail est actuellement mené pour mettre en place une tarification basée sur le quotient familial.

En parallèle, la commune étant éligible au dispositif « cantine à 1 euro » financé par l'Etat, la municipalité s'y est engagée.

### PROJET NOUVELLE ÉCOLE PUBLIQUE HERBINERIE 2026

Le programme municipal contenait l'engagement de proposer un projet autour du groupe scolaire de l'Herbinerie, enjeu fort pour l'attractivité de la commune. Deux axes principaux de travail avaient été proposés: le bâtiment scolaire et la restauration.

Un groupe projet, animé par 2 élus (Marie-Hélène Busson et Pierre Friot) s'est donc mis en place et nous vous proposons de découvrir les informations principales suivantes:

- **Un nouveau bâtiment sera construit.** Ce projet est amené à respecter la sauvegarde de l'environnement (fil vert du programme politique) comme par exemple l'économie d'énergies, l'utilisation de matériaux éco-responsables, la réutilisation des matériaux. Ce projet sera l'occasion de sensibiliser les enfants sur ces thèmes.
- La nouvelle école sera située sur **l'emplacement actuel.**
- Une étude va permettre de choisir entre la mise en place entre une cuisine et une restauration sur place ou seulement une restauration sur place

**Actualité du projet:** recrutement en octobre 2021 d'une AMO (Assistance Maitrise d'Ouvrage) pour définir le programme technique qui permettra de sélectionner un architecte fin 2022.

### NOUVEL ADJOINT ÉDUCATION-ENFANCE- JEUNESSE



Suite au retrait de M. Gérard Quéré, le conseil municipal de septembre a élu **Mr Bernard Debarre.**

## IMPLANTATION DE L'ISSAT

L'ISSAT (Institut Secondaire et Supérieur d'Agro-Technologies) est né en 1992 du regroupement de 4 lycées : Redon, St Jacut-les-pins, Questembert et la Roche Bernard. Il propose depuis de nombreuses années à la fois des formations en lycée professionnel, en apprentissage et en formation continue. Depuis la rentrée de septembre 2018, l'ensemble des formations est regroupé sur le site de Redon qui offre au cœur de la ville un espace de 4 ha. C'est très agréable pour l'accueil des élèves mais trop restreint pour mettre en application les techniques agricoles. Aussi, la municipalité de Saint Nicolas de Redon est fière d'accueillir la ferme pédagogique et d'expérimentation en agro-écologie du Lycée ISSAT sur un **site de 22 Ha au lieu-dit « Les Cheneaux »**. Cette installation se fait en concertation avec les représentants locaux de la filière agricole. **Monsieur Romain Chemin** a été nommé responsable de l'exploitation agricole et lancera des projets sur place dès le mois d'octobre.

## PROJET AUTOUR DE LA MOBILITÉ SOLIDAIRE

La mobilité solidaire permet à des personnes sans moyen de mobilités d'accéder à leur lieu de travail, de se rendre à des rendez-vous médicaux ou bien encore d'effectuer des démarches de la vie quotidienne. Les déplacements sont assurés par des bénévoles. Cette démarche permet de favoriser l'insertion ainsi que le maintien à domicile des personnes âgées et de créer du lien social.

Après des échanges avec Redon Agglomération, le CLIC de Redon et certaines communes ayant déjà mis en place la mobilité solidaire, un travail a permis de rédiger les modalités de mise en place, un règlement et des chartes, au travers de groupes de travail afin de co-construire le service avec les bénévoles.

Ce projet est toujours en réflexion et pourrait voir le jour en fonction des besoins de la population.

Article rédigé par LOUISE LEVEQUE, alternante en 2020 dans le cadre d'une Licence Métiers des Administrations et Collectivités Territoriales à la faculté d'Angers.

## LA PROPRETÉ DE L'ENVIRONNEMENT EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Les Nicolasiens ont aujourd'hui accès à 4 déchetteries pour se débarrasser de tout ce qui devient inutile ou encombrant et les services de Redon agglomération assurent le ramassage périodique des ordures ménagères et des déchets plastiques. Malgré ces dispositifs, il est fréquemment constaté des dépôts sauvages d'ordures ménagères et d'encombrants sur la commune. Ces « décharges sauvages » polluent les sols, les eaux, l'air, dégradent les paysages et sont risqués d'accident quand ils empêchent sur la voie publique.

Les auteurs de ces indélicatesses s'exposent actuellement à une "contribution forfaitaire" de 150 euros.

Face à une recrudescence des actes délictueux des mesures beaucoup plus coercitives sont envisagées.

## PENSE BÊTE ENVIRONNEMENT: LA HAIE

L'important développement urbain des zones rurales et l'augmentation du réseau routier ont entraîné un découpage du bocage et une perte de connexion dans le réseau de haies. Ces modifications de l'habitat sont des causes majeures de la diminution de la biodiversité et de la disparition des espèces.

**Une haie constitue un abri idéal pour la flore et la faune locale.** Pour réaliser une haie foisonnante de vie, il est préférable d'éviter les alignements monotones de la même espèce. Ce type de végétation subissant les mêmes inconvénients que la monoculture, un unique insecte parasite pourrait vous obliger à arracher toute votre haie.

La haie apporte une valeur esthétique et bio-fonctionnelle au jardin. Les insectes qu'elle héberge peuvent venir défendre les légumes du potager pendant l'été. Pour cela, il est préférable qu'elle soit constituée d'espèces locales adaptées au climat, au sol et à la faune indigène de votre région. Elle apportera abri et nourriture aux insectes, aux oiseaux et aux petits mammifères (hérissons et écureuils notamment).

Parmi ces espèces citons le charme (au feuillage marcescent chouchou de certaines chrysopes), les plantes produisant des baies et fruits comme le noisetier, certains cornouillers, l'aubépine, l'églantier, le sureau noir, la viorne obier, le prunelier...

### Planter des arbres d'origine locale, pourquoi ?

- Obtenir des plantations plus adaptées aux conditions locales (sol, climat..)
- Lutter contre l'érosion de la biodiversité
- Limiter notre empreinte écologique
- Participer à une économie relocalisée
- Une qualité garantie par un label : Le label Végétal local garantit la traçabilité et la diversité des provenances ainsi que le respect des sites de collectes de graine:

<https://grainedebocage.com>

<https://ofb.gouv.fr> <https://vegetal-local.fr>



Les usages de la haie champêtre sont multiples:

- Brise-vent
- Clôture de décoration
- Niche écologique
- Élément de protection du sol

## PROBLÈME DE VOISINAGE OU AUTRE CONFLIT ? Le conciliateur de justice peut vous aider

### QUI EST-IL ?

C'est un auxiliaire de justice bénévole qui a prêté serment et qui présente toutes les garanties d'impartialité et de discrétion. Il a pour mission de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis. Il est au service des administrés et participe au maintien de la paix sociale et au mieux-vivre ensemble.

### QUEL EST LE CHAMP DE COMPÉTENCES DU CONCILIATEUR ?

Le conciliateur de justice intervient dans de nombreuses affaires : problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen, servitudes, nuisances,...), différends entre propriétaires et locataires, conflit opposant un consommateur à un professionnel, problème de copropriété, querelle de voisinage, désaccord entre un fournisseur et un client, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture, différends relatifs à un contrat de travail, etc.

L'article 4 de la loi du 23 mars 2019 dispose que, désormais, toute demande portée devant le tribunal judiciaire qui ne dépassera pas un certain montant (5 000€) ou relative à un conflit de voisinage (mitoyenneté, plantations) devra désormais être précédée d'une tentative de règlement amiable de résolution du conflit : conciliation, médiation ou procédure participative.

De ces 3 modes de résolution auxquels la loi renvoie, seule la conciliation est totalement gratuite.

De ce fait, les conciliateurs de justice assurent un véritable service public permettant à tout citoyen d'accéder à la justice pour régler les problèmes qu'il peut rencontrer dans la vie courante.



### CONTACT

M. Bernard  
ROUXEL  
2ème jeudi et  
3ème lundi de 9h  
à 12H, Mairie  
Prise de RDV:  
☎ 02 99 71 13 04

## NOUVEAU SERVICE : UN CONSEILLER NUMERIQUE

Depuis fin septembre, **Youenn Le Gouedec** est arrivé comme conseiller numérique sur notre commune pour une mission de deux ans. Il est présent tous les lundis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h en mairie (les autres jours sur les communes de Fégréac, Avessac, Massérac et Plessé). Sa mission est d'accompagner et de former aux usages numériques du quotidien : effectuer des démarches en ligne, échanger avec des proches, suivre la scolarité de son enfant, acheter en ligne, travailler à distance, consulter un médecin, etc... et aussi de veiller à la dimension citoyenne de ses actes en ligne : protéger ses données, vérifier les informations. Des ateliers en groupe seront proposés début 2022. Vous serez informés des modalités d'inscription à ces ateliers gratuits par voie de presse et sur le site internet de la commune.

Pour communiquer avec Youenn Le Gouedec: [conseillernumerique@saintnicolasderedon.fr](mailto:conseillernumerique@saintnicolasderedon.fr) ou ☎ : 02 99 71 13 04.

## AGENDA CULTUREL ET SPORTIF

### NOVEMBRE 2021

**Vendredi 12 novembre:** Trio Louis Sclavis, Dominique Pifarély, Vincent Courtois « Asian Fields Variations »  
20h30 – Espace Pierre Etrillard  
Informations/Prix/Réservations : Bordures & À la Zim  
<http://lesalentours.fr/> - <https://www.bordures.bzh/>

### JANVIER 2022

**Mardi 18 janvier 2022:** « JOUEURS » - Cie Les Maladroits  
20h30 – Espace Pierre Etrillard, Le Canal - Théâtre du Pays de Redon.  
Informations et prix : <https://www.lecanaltheatre.fr/joueurs>  
☎ Réservations pour les nicolasiens : 02 99 71 13 04



### BASE NAUTIQUE LA CORDERIE

Le nouvel équipement de Redon AGGLO situé sur notre commune a été inauguré le 24 septembre.

## BRIN DE CAUSETTE



Le 15 septembre, un après-midi de convivialité et intergénérationnel, animé par 3 jeunes d'Uniscité Bretagne, a permis à 14 personnes de partager autour de jeux de société. L'après-midi s'est terminé par un goûter.

### *Félicitations*

M. et Mme HEDAN  
viennent de fêter leurs  
noces de platine (70 ans).  
Nous leurs adressons tous  
nos meilleurs vœux



L'accueil téléphonique de la Mairie est à votre service au ☎ 02.99.71.13.04

Vous pouvez adresser vos questions ou bien demander un RDV à l'équipe municipale : [contact@saintnicolasderedon.fr](mailto:contact@saintnicolasderedon.fr)

Les infos pratiques de la ville sont disponibles sur le site: <http://www.saintnicolasderedon.fr/>